

Compte-rendu du Conseil de l'UFR Sciences du Langage
16 décembre 2011, 15h-17h30
Université Paris 8 – salle A 2261

Présents :

Collège A : Mario Barra Jover, Joaquim Brandão de Carvalho, Christian Cuxac, Léa Nash, Marzena Watorek, Anne Zribi-Hertz

Collège B : Laurent Roussarie, Marie-Anne Sallandre, Florence Villoing

Et 2 procurations: Ewa Lenart a donné procuration à Marie-Anne Sallandre, Elena Soare a donné procuration à Florence Villoing.

Biatoss : Dominique Lacroix

Etudiants : Fanny Catteau

Extérieurs : Nadia Rabia

Invités : Saveria Colonna

Les points abordés lors de ce conseil ont été les suivants :

1. Validation du compte-rendu du conseil d'UFR du 21 octobre 2011 : à l'unanimité

2. Informations diverses

- Les résultats des élections partielles de novembre (nouveaux membres du conseil d'UFR) sont présentés rapidement.
- Puis A. Hertz synthétise les échanges lors de la visite du Directeur Général des Services (DGS), Monsieur Valéry Molet, à l'UFR SDL le 2 décembre 2011 (cf. annexe 1).
- Pour l'armoire blindée, penser à demander le code secret à F. Lopez.
- Concernant les dépenses d'énergie, F. Catteau relève que les chauffages du préfa 1 ne fonctionnent pas à partir de 7h du matin contrairement à ce qui avait été annoncé. Il faudra donc signaler ce problème à Madame Berthommé. A. Hertz évoque ensuite une fuite dans la plomberie.
- Mur hideux : fresque à prévoir par les étudiants d'Arts Plastiques.
- Plans de service des enseignants : comme chaque année, les enseignants devront déclarer leur service en janvier (192 heures annuelles).

- Budget : Taxe d'Apprentissage

A. Hertz informe que M. Molet est d'accord pour qu'une nouvelle procédure soit appliquée, à savoir la pluriannualisation des crédits. Un document officiel sera signé en ce sens.

Puis A. Hertz évoque sa difficulté à comprendre et donc à cautionner les dépenses émanant de la taxe d'apprentissage en cette fin d'année, pour la licence professionnelle LSF et pour le Master Interprétation français-LSF. En tant que directrice de l'UFR, elle doit en effet signer toutes les factures alors qu'elle ne connaît pas le détail des dépenses. C. Cuxac et MA Sallandre proposent de demander une délégation de signature à M. Molet pour l'année prochaine, ces délégations seraient accordées aux personnes qui gèrent effectivement ces budgets particuliers : B. Garcia aurait délégation pour les dépenses concernant le Master Interprétation, MA Sallandre aurait délégation pour les dépenses concernant la licence professionnelle. De plus, N. Rabia propose de faire une convention entre l'UFR et SERAC, les conventions étant des procédures courantes par ailleurs. Ces deux propositions sont accueillies positivement.

- La parole aux étudiants :

F. Catteau demande à ce que l'emploi du temps du second semestre soit mis à jour sur le site web. Elle demande également si les deux cours LSF3 et LSF6 ont été inversés dans l'emploi du temps, à la demande des étudiants de L3 (problème avec le cours de Logique). J. Brandão de Carvalho et L. Roussarie lui répondent que le problème a été résolu, que les cours restaient à l'horaire initialement prévu.

G. de Goussencourt demande (par mail) la possibilité d'ouvrir un cours de linguistique en anglais pour les étudiants, en particulier ceux de Master. L. Nash lui répond que cela serait envisageable, au sein de l'UFR SDL, tandis qu'A. Hertz propose plutôt de se renseigner du côté du département d'Anglais de l'UFR de Langues.

- La parole aux membres externes : néant

3. Offre de formation

3.1. Tranches horaires

J. Brandão de Carvalho présente les différentes possibilités de tranches horaires (cf. annexe 2) et une discussion s'engage autour des avantages et des inconvénients de chaque tranche horaires (2h, 2h30 ou 3h).

La tranche horaire qui semble présenter le plus d'avantages est celle de 2h30 sur 13 semaines, qui revient à 32h30 présentielle par EC.

Puis on procède au vote.

Résultats du vote :

Tranche de 3h : 1

Tranche de 2h30 (13 semaines) : 10

Tranche de 2h : 0

+ 3 absentions

Soit 14 voix exprimées, dont 12 par des personnes présentes et 2 par procuration.

3.2. Projets de maquettes pour le prochain quinquennal

- Licence SDL

J. Brandão de Carvalho propose de ne pas aborder ce point car tout est écrit sur le document qu'il remet à l'assemblée (ce projet sera discuté au conseil de février).

- Licence professionnelle « Enseignement de la LSF en milieu scolaire »

M.A. Sallandre présente ce diplôme qui existe depuis 2004 en partenariat entre l'UFR SDL, la Formation Permanente de l'Université Paris 8, l'INS-HEA et l'association Visuel-LSF. Elle rappelle le contenu actuel de cette licence et les projets de changements dans la nouvelle maquette, à l'aide d'un tableau synthétique (ce projet sera rediscuté au conseil de février). L'équipe pédagogique de ce diplôme est en cours de finalisation de la nouvelle maquette. Celle-ci comportera toujours un volume horaire annuel de 1038 heures, réparti en 450 heures d'enseignement présentiel, 420 heures de stage pratique, 150 heures de projet tutoré et 18 heures d'examens et soutenances.

- Nouvelle licence LSF

C. Cuxac présente ce projet de nouvelle licence et fournit aux membres du conseil divers documents détaillant son projet de maquette (le projet sera discuté au conseil de février). Un débat

s'engage concernant le choix des EC de la Mineure dans cette future licence, certains enseignants-chercheurs souhaitant renforcer la place de la linguistique générale dans la Mineure. C. Cuxac rappelle les EC de linguistique générale auxquels il a déjà pensé et prend bonnes notes des suggestions qui lui sont faites, notamment de L. Roussarie (Syntaxe 1 plutôt que Sémantique 1, EC qui se trouve actuellement dans l'UE4 de la Majeure) et de M. Watorek (intégrer quelques EC de HSLSF dans la Mineure du parcours Acquisition, notamment les EC qui s'intitulent pour l'instant « Acquisition des langues des signes », « L'enfant sourd et ses langues », etc.).

- **Master SDL** (Nash, Watorek)

• **Spécialité L&PL** (Nash, Watorek) : pas abordée

• **Spécialité DDLE** (Hilton)

M. Watorek fait tout d'abord un compte-rendu de la réunion du 7 décembre. Lors de cette réunion, les membres présents ont été informés que le Département de Com-FLE envisage de créer une spécialité DDLE avec le Département d'Anglais de l'UFR de Langues. Les enseignants de DAL de l'UFR SDL réfléchissent donc à la pertinence de créer une spécialité DDLE indépendamment.

Puis M. Watorek informe que la responsable du Département d'Anglais, Lilli Parrott, l'a informée ce jour par mail que le Département d'Anglais avait décidé de ne pas soumettre la proposition de Com-FLE à leur prochain conseil d'UFR.

Les différentes parties concernées doivent donc décider rapidement de la forme à donner à cette spécialité du Master et surtout les types de collaborations.

Enfin M. Watorek lit à haute voix la lettre qu'Heather Hilton a adressée à tous les membres du conseil d'UFR. Selon H. Hilton, l'UFR SDL doit prendre une décision pour la collaboration future entre SDL et Com-FLE, et elle indique qu'elle y est elle-même très favorable. En revanche, elle demande une médiation entre SDL et Com-FLE pour soulever la manière dont elle a été accueillie à l'université Paris 8 à son arrivée.

Le conseil d'UFR confirme que M. Watorek et H. Hilton sont les responsables pour piloter la maquette du futur Master DDLE, en collaboration avec tous les partenaires pertinents.

• **Spécialité LSF** (Cuxac, Garcia) : pas abordée.

4. Questions diverses

- **Convention entre l'UFR SDL et la Seine Saint-Denis** : M. Watorek informe qu'une convention va être préparée entre ces deux parties pour permettre aux étudiants de Master de faire leur stage sur le département de Seine Saint-Denis, notamment avec le public des primo arrivants. Il y aura trois stagiaires cette année, avec la possibilité d'aller jusqu'à vingt stagiaires les années suivantes. Inversement, le département du 93 compte envoyer certains de ses enseignants en formation à Paris 8.

- **Comité consultatif** : élections à prévoir rapidement à la rentrée.

- **Le prochain conseil d'UFR** aura lieu le 3 février 2012 à 15h.

Compte-rendu réalisé par Marie-Anne Sallandre

Annexe 1 : cr de l'entretien du 2.12.2011 de SDL (Carvalho-Hertz-Lopez) avec le Directeur Général des Services : Valéry Molet [cr. rédigé par A. Hertz, v. section 2]

- Locaux : Marie-Claude Berthommé, responsable du patrimoine, est la personne à contacter pour toutes les questions concernant les grosses réparations (portes, isolation, chauffage, toilettes, gaspillage d'énergie, etc). Nous sommes invités à lui suggérer tout de suite la pose d'une minuterie dans les toilettes des étudiants SDL. A ce propos, VM dit (i) que beaucoup de salles sont sous-utilisées mais qu'on ne dispose pas encore d'outil pour mesurer et pallier ce problème, (ii) que le bât. G sera étendu, ce qui aura des répercussions sur les affectations dans le bât. A (redistribution de A vers G), (iii) qu'un étage sera ajouté au bât. C, (iv) que 400.000 € seront consacrés à l'accessibilité, avec établissement d'une convention avec l'association compétente, (v) que les ascenseurs seront remis à neuf, avec une nouvelle entreprise.
- VM prend note de notre souhait de rapprocher physiquement UMR SFL et UFR SDL.
- Matériel : le chauffage des préfabriqués sera réparé, la porte de la A144 aussi – ce pour quoi Sylvie Lemoine doit être contactée. Depuis 10 jours, le chauffage est rallumé chaque matin dans le Préfa 1 pour que la température soit supportable à partir de 9h.
- Sécurité : la fac sera enfin fermée la nuit (de 22h à 7h00) !
- Taxe d'Apprentissage : prévoir dès janvier-mars – très précisément ! – la part prévisionnelle de ce qui sera engagé dans l'année fiscale en cours, donc avant même que la taxe ne soit connue ; la régularisation de l'avance se fera ex post. A moyen terme on prévoit une "pluriannualisation des crédits", ce qui permettra de signer des conventions sur 2 ans au lieu d'1 et règlera le problème des reports impossibles en fin d'année civile.
La procédure prévue pour la gestion de la TA sera actée et on devrait recevoir incessamment un document à cet effet. Le contact à l'administration pour la gestion de la TA est Mara Boness.

Annexe 2 : Options soumises au vote [section 3.1] pour les tranches horaires du prochain quinquennal (J. de Carvalho)

Tranches de 3h (sur 13 semaines) → 39 h présentielles par EC

—

- Planning : pas assez de tranches utiles, 3 seulement.
- Cours trop longs pour tout le monde, même à la fac !
- Pas assez de cours en licence pour l'étudiant : on atteint le volume horaire maximal (1600 h) avec seulement 41 EC sur les 3 ans, soit moins que les 7 EC par semestre actuellement en L2 et L3.

Tranches de 2h30 (sur 14 semaines) → 35 h présentielles par EC

+

- Planning : 4 tranches utiles, soit 1 de plus qu'actuellement.
- Bonne durée : cours de 2h en réalité si retards, repas, etc.

—

- Bon nombre de cours en licence pour l'étudiant avec 48 EC sur les 3 ans, soit 8 EC par semestre, mais on dépasse, avec 1680 h, le volume horaire maximal requis (1600 h).

Tranches de 2h30 (sur 13 semaines) → 32 h 30 présentielles par EC

+

- Planning : 4 tranches utiles, soit 1 de plus qu'actuellement.
- Bonne durée : cours de 2h en réalité si retards, repas, etc.
- Bon nombre de cours en licence pour l'étudiant avec 48 EC sur les 3 ans, soit 8 EC par semestre, et on est, avec 1560 h, dans la fourchette requise (1500 – 1600 h).

Tranches de 2h (sur 15 semaines) → 30 h présentielles par EC

+

- Planning : 5 tranches utiles, soit 2 de plus qu'actuellement.

—

- Cours trop courts : retards, repas, etc.
- Trop de cours en licence pour l'étudiant avec 52 EC sur les 3 ans, soit plus de 8 EC par semestre, pour atteindre, avec 1560 h, le volume horaire minimal requis (1500 h).